

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

157573

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6882 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDELLAOUI LHOUSSEINE

Date de naissance : 28/09/1956

Adresse : 76, Haj Fatah Appt n°1 CASABLANCA

Tél. : 06 64 738837

Total des frais engagés : 597,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



08 MARS 2023

Autorisation CNDP N° : A-A215 /2019

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Houcine BOUCHER Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 15 / 03 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 Mars 2023		CS 100		Dr. Sotiaita Al Médecin généraliste Add. 548, Boulevard Docque El Fateh - Dulu - Casablanca Maroc



EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
06/10/2023	397,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

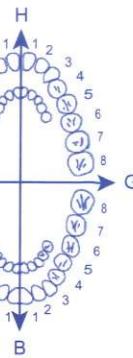
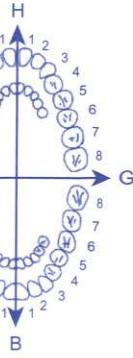
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الدكتورة سهيلة علمي

طب العام

خريجة كلية الطب و الصيدلة

بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في داء السكري

طب الشغل "جامعة ريس فرنسا"

شهادة في الحجامة الطبية

الفحص بالصدى

تخطيط الملا



WAÏLA ALAMI

GÉNÉRALE

cine
Inca

re en Diabetologie

al "Université de Reims-france"

na Medicale

• Echogra

CADELIUS 600 mg/1000 UI

Calcium / Cholécalciférol (Vitamine D₃)

Comprimés orodispersibles. Boîte de 30

PPV : 128,70 Dhs



6 118001 440061

ORDON

Deva
pharmaceutique

J. OUAIDI Pharmacien Responsable

LOT : 220505
DLUO : 06/2025
83,00 DH



HOUKAIMI BOUCHRA

40,00 AS

-PREDNI 20 ; 3CP/J LE MATIN. PD

12,00 AS -BETNEVAL CREME ; 1APPLICATION

SOIR PDT 5JOURS

40,00 AS -BIAFINE MATIN ET SOIR

89,50 AS -AINAT ROLL ON

83,00 AS -CURCUFLEX FORT 1GELULE L

1MOIS

-CADELIUS ; 1CP / J PDT 1MOIS

128,70

397,20

Dr. Souhaila
Médecin Généraliste
1. 548, Bd Jemaa
El Fna, Casablanca



LOT : 0222
PER : MAI 2025
PPV : 12 DH 00

BETNEVAL 0,1%
Crème, tube de 10g

548, bd Oued Daoura, Haj Fateh, Oualfa, Espace Bureau Lina - ETG 3 (

الألفة - الطابق الثالث (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء

06 17 24 26 81

05 22 65 33 20

: soundane...